

1

**BILAN - ACTIF**

Bruno LAURENT

D3A49ABB418B4F6...

Désignation de l'entreprise : High CONNEXION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \*

Adresse de l'entreprise 9 avenue des Saules 69600 Oullins Durée de l'exercice précédent \*

Numéro SIRET\*               Néant  \*

				Exercice N clos le,		
				<input type="text" value="3"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="4"/>		
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
		Frais d'établissement *		CQ		
		CX				
		Frais de développement *				
		AF	111 377	AG	94 567	16 810
		Concessions, brevets et droits similaires				
	AH		AI			
	Fonds commercial (1)					
	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles					
	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
	AN		AO			
	Terrains					
	AP		AQ			
	Constructions					
	AR		AS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
AT	454 168	AU	390 127	64 041		
Autres immobilisations corporelles						
AV		AW				
Immobilisations en cours						
AX		AY				
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
	CU		CV			
	Autres participations					
	BB		BC			
	Créances rattachées à des participations					
BD		BE				
Autres titres immobilisés						
BF		BG				
Prêts						
BH	16 847	BI		16 847		
Autres immobilisations financières *						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>582 392</b>	<b>BK</b>	<b>484 693</b>	<b>97 698</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL		BM		
		Matières premières, approvisionnements				
		BN		BO		
		En cours de production de biens				
		BP		BQ		
	En cours de production de services					
	BR		BS			
	Produits intermédiaires et finis					
	BT		BU			
	Marchandises					
	BV	13 903	BW		13 903	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
BX	15 310 596	BY	49 592	15 261 004		
Clients et comptes rattachés (3)*						
BZ	6 786 588	CA		6 786 588		
Autres créances (3)						
CB		CC				
Capital souscrit et appelé, non versé						
CD		CE				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....						
CF	2 168 202	CG		2 168 202		
Disponibilités						
CH	13 065	CI		13 065		
Charges constatées d'avance (3) *						
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>24 292 353</b>	<b>CK</b>	<b>49 592</b>	<b>24 242 761</b>	
Comptes de régularisation	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
CN						
Écarts de conversion actif * (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>24 874 745</b>	<b>IA</b>	<b>534 285</b>	<b>24 340 460</b>	

Revenus : (1) Dont droit au bail :  (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :   (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : \*  Immobilisations :  Stocks :  Créances :

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

**BILAN - PASSIF** avant répartition

N° 2051-SD2025

Désignation de l'entreprise		High CONNEXION	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 351 500 .....	DA	351 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 150	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	3 433 585	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 820 235	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 932	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 978 491	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 005 177	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	505 375	
Compte régul.	EB	24 250		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	20 520 225		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	24 340 460		
<b>RENVOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 513 293		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : High CONNEXION				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue			FI	60 691 715	
	services*	37 174 537	23 517 178	FJ		
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	37 174 537	23 517 178	FK	60 691 715	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	52 189	
	Autres produits (1) (11)			FQ	10	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	60 743 914	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	53 546 896	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	102 413	
	Salaires et traitements*			FY	1 773 592	
	Charges sociales (10)			FZ	846 729	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	52 992
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	28 911
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	48 528	
Autres charges (12)			GF	56 400 061		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GG	4 343 854	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	235 740	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	235 740	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 158	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	3 158	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						
				GV	232 582	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						
				GW	4 576 436	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>High CONNEXION</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 010
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	119 991
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	133 001
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	120 441
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	120 441
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	12 560
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	1 155 411
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	61 112 655
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	57 679 071
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	3 433 585
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	48 584	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
	dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>Boni de liquidation</b>			<b>13 010</b>
<b>Reprise Dépréciation titres et fonds de commerce</b>			<b>119 991</b>
<b>Pénalités Amendes</b>	<b>450</b>		
<b>VNC Titres et fonds de commerce</b>	<b>119 991</b>		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : High CONNEXION										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		2		3					
INCORP.	TOTAL I				CZ	151 377		D8			D9				
		TOTAL II				KD			KE			KF			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP			KQ			KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS			KT			KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	54 378		KW			KX			
		Matériel de transport *				KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	379 178		LC			LD	20 612		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	433 556		LO			LP	20 612			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
Autres participations				8U	79 991		8V			8W					
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	16 384		1U			1V	463				
TOTAL IV				LQ	96 375		LR			LS	463				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	681 308		ØH			ØJ	21 075				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
						1		3		4					
INCORP.	TOTAL I				IN			CØ			D7				
		TOTAL II				IO			LV	40 000		LW	111 377	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC	
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM	54 378		MN	54 378		MO
		Matériel de transport				IV			MP			MQ			MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS	399 790		MT	399 790		MU
	Emballages récupérables et divers*				IX			MV			MW			MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB	
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF	
	TOTAL III				IY			NG	454 168		NH	454 168		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW
Autres participations				IØ	79 991		ØX	79 991		ØY			ØZ		
Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	16 847		2F	16 847		2G		
TOTAL IV				I3	79 991		NJ	79 991		NK	16 847		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	119 991		ØK	119 991		ØL	582 392		ØM		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2025

Exercice N clos le 

3	1	1	2	0	2	4
---	---	---	---	---	---	---

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: High CONNEXION Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise <b>High CONNEXION</b>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN	
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE 77 126	PF 17 441	PG 0	PH 94 567	
<b>TOTAL I</b>	<b>RK 77 126</b>	<b>RM 17 441</b>	<b>RN</b>	<b>RO 94 567</b>	
Terrains	PI	PJ	PK	PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 52 752	QE 1 210	QF 0	QG 53 962
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 301 824	QM 34 341	QN 0	QO 336 165
Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT	
<b>TOTAL II</b>	<b>QU 354 576</b>	<b>QV 35 551</b>	<b>QW</b>	<b>QX 390 127</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>ØN 431 702</b>	<b>ØP 52 992</b>	<b>ØQ</b>	<b>ØR 484 693</b>	

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>						<b>SD</b>
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>						<b>X8</b>
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
<b>TOTAL III</b>													
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NV</b>						<b>NV</b>
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	<b>NW</b>			<b>NY</b>				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	<b>NZ</b>				

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \***

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>High CONNEXION</u>							Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	40 000	6B	40 000	6D		
	- corporelles	6E		6F		6H		
	sur immobilisations	Ø2		Ø3		Ø5		
	- titres mis en équivalence	9U	79 991	9V	79 991	9X		
	- titres de participation	Ø6		Ø7		Ø9		
	- autres immobilisations financières (1)*							
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6S		
	Sur comptes clients	6T	72 871	6U	28 911	6V	52 189	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	192 861	TY	28 911	TZ	172 180	UA	49 592
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	192 861	UB	28 911	UC	172 180	UD	49 592
	- d'exploitation		UE	28 911	UF	52 189		
Dont dotations et reprises	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK	119 991		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

N° 2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : High CONNEXION										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	16 847	UV	16 847	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	54 765		54 765				
	Autres créances clients			UX	15 255 830		15 255 830				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 988		1 988				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 079		2 079				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	680 021		680 021				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	6 081 377		6 081 377				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	21 123		21 123				
Charges constatées d'avance			VS	13 065		13 065					
<b>TOTAUX</b>				VT	22 127 096	VU	22 127 096	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	17 978 491		17 978 491					
Personnel et comptes rattachés			8C	225 029		225 029					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	274 806		274 806					
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	86 923		86 923					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 328 588		1 328 588					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	89 831		89 831					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	505 375		505 375					
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	24 250		24 250					
<b>TOTAUX</b>				VY	20 513 293	VZ	20 513 293				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : High CONNEXION		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31.12.2024	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	3 433 585
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	23 886	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	64 800	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	64 800
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	1 155 411
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
<b>TOTAL I</b>							WR	4 747 993
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	176 491
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur les bénéfices et exonérations	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexes A)	L5	
				Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	176 491
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	4 571 502		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	4 571 502	XO	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD